

Commission
Internationale
pour la
Protection
des Alpes

Internationale
Alpenschutz-
kommission

Commissione
Internazionale
per la Protezione
delle Alpi

Mednarodna
komisija za
varstvo Alp

Allemagne
France
Italie
Liechtenstein
Autriche
Slovénie
Suisse



Le climat et les Alpes en mutation

**Tourisme et aménagement du territoire sous
le stress météorologique**

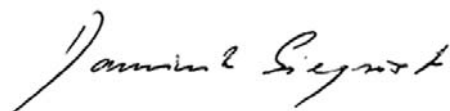
Chère lectrice, cher lecteur,

La politique d'aujourd'hui détermine le climat que nous aurons dans cinquante ans, tel est l'un des bilans de la Conférence annuelle organisée par la CIPRA à Bad Hindelang, en Bavière. Nous devons toutefois partir du principe que le changement climatique aura des répercussions radicales sur l'environnement, la société et l'économie bien avant cette échéance. Aurons-nous une alternance d'étés caniculaires, d'hi-

Avec leurs ressources en bois, en eau, en soleil, en vent et en géothermie, les Alpes possèdent le potentiel nécessaire pour devenir une région modèle dans le domaine de la protection du climat. La CIPRA propose donc aux parties contractantes de la Convention alpine d'élaborer un plan d'action pour la protection du climat. L'assemblée des délégué-e-s de la CIPRA a adopté une résolution dans ce but à Bad Hindelang. Vous en apprendrez davantage à la page 10 de ce présent CIPRA Info.

Le changement climatique évolue à un rythme effrayant et ses conséquences vont déterminer toujours davantage l'agenda politique alpin dans les années à venir. Cependant, les solutions sont non seulement de nature technique mais aussi de nature politique et psychologique. Utilisons donc nos réseaux alpins pour faire des Alpes une «région de protection du climat». Créons ainsi un modèle pour donner à la planète un avenir respectueux du climat.

Avec mes meilleures salutations



Dominik Siegrist
Président de CIPRA International



Editorial

vers à avalanches et de printemps à inondations ou toutes ces calamités dans la même année ? On peut se demander si de nombreuses régions des Alpes seront encore habitables dans un proche avenir.

Beaucoup d'organisations membres de la CIPRA s'engagent depuis longtemps dans la protection du climat et la CIPRA accorde la priorité aux stratégies de prévention avec les projets «climalp» et «Avenir dans les Alpes». Néanmoins, nous devons dorénavant réfléchir davantage à des stratégies d'adaptation environnementales et sociales au changement climatique, p. ex. dans le cadre des projets réalisés en commun avec le réseau de communes «Alliance dans les Alpes». Une protection efficace du climat doit impliquer un équilibre entre stratégies d'adaptation et de prévention.

INHALT



Changement climatique

4 Le changement climatique a déjà commencé

Stratégies d'adaptation

6 Climat et aménagement du territoire

7 Le secteur touristique n'a pas d'imagination?

Prévention concrète

8 Un village bavarois mise sur une production décentralisée d'énergie renouvelable

Livre blanc/ liste noire

9 Nouvelle politique pour les stations de l'Isère/F

9 Aménagement du territoire et inondations: hauts risques!

Résolution

10 Kyoto, c'est trop peu...

Avenir dans les Alpes

11 Diffuser des savoirs, mettre des personnes en réseau

Personnel

13 Merci, Michel Revaz!



Image de couverture: Ofterschwang/D, Gesellschaft für ökologische Forschung e.V., Oswald Baumeister

Le changement climatique a déjà commencé

Les expertes et experts sont unanimes : le climat est en train d'évoluer à une vitesse foudroyante. Les températures ont augmenté beaucoup plus rapidement dans les Alpes que sur l'ensemble de la planète au cours des 50 dernières années.



Le glacier d'Aletsch en 1900...

© Sammlung Schweizerisches Alpen Museum Bern

«Nous nous trouvons pris dans un vaste changement climatique global et régional aux conséquences écologiques, économiques et sociales considérables», a déclaré le Prof. Wolfgang Seiler de l'Institut de météorologie et de recherche sur le climat de Garmisch Partenkirchen, lors de la Conférence annuelle de la CIPRA à Bad Hindelang. «La température à proximité de la surface a augmenté d'environ 0,8 °C dans le monde entier au cours des 120 dernières années. Cette élévation des températures s'est encore nettement accélérée au cours des 30 années passées. Dans les régions alpines, elle a même atteint 1,5 °C au cours des 50 dernières années. A titre de comparaison, la différence de température entre la période de réchauffement actuelle et la dernière époque glaciaire a été de tout juste 4-5 °C. Dans le même temps, les précipitations et leur distribution saisonnière ont changé de manière significative.»

Des effets déjà bien visibles

Les conséquences du changement climatique sont déjà bien visibles dans les Alpes. En témoignent par exemple le recul d'env. 13% des journées d'enneigement dans les domaines skiables allemands au cours des dernières années ou la survenue de trois crues dites centennales à «quadricentennales» en l'espace de six ans dans le massif alpin bavarois.

A la suite de ce changement climatique, les catastrophes naturelles se sont multipliées par trois depuis les années 1960. Tel est le bilan tiré par le Dr. Gerhard Berz, ancien directeur du département Geo Risiko Forschung de la société de réassurance Münchner Rück. Entre 1980 et 2005, on a dénombré 15.000 sinistres dans le monde entier, qui ont fait 1,5 million de morts au total. Deux tiers d'entre eux sont dus à des catastrophes naturelles. Ces événements ont entraîné pour 1,63 milliard de dollars US de dommages socio-économiques. Les régions de montagne sont particulièrement vulnérables. Les intempéries extrêmes peuvent notamment y entraîner inondations et coulées de boue. Aujourd'hui, on constate déjà jusqu'à 30% de précipitations en plus, qui favorisent davantage les inondations, selon la Prof. Helga Kromp-Kolb, climatologue à l'Institut de météorologie de l'Université de Vienne. Le dégel du permafrost alpin accroît le risque de glissements de terrain. En outre, des régions considérées jusqu'ici comme sûres doivent dorénavant se battre contre des dangers



...le même glacier en 2005.

© www.alpenarchiv.de

naturels. A l'avenir, il y aura beaucoup plus de régions considérées comme zones à risque. Les zones habitées à l'abri des dangers naturels vont donc se réduire dans l'espace alpin.

Le facteur humain

Pour les scientifiques comme Wolfgang Seiler, l'homme est à 70% responsable de cette hausse des températures. Depuis l'industrialisation, les émissions de CO₂ dues à notre consommation d'énergie augmentent de manière exponentielle. On prévoit une nouvelle hausse de plus de 50% des émissions mondiales de CO₂ au cours des 30 prochaines années, indépendamment du protocole de Kyoto. Même si l'on réduisait dès à présent dans une très large mesure nos émissions de gaz à effet de serre, on ne parviendrait pas à stopper l'augmentation des températures, du fait de l'inertie des systèmes. Il incombe donc d'autant plus à la génération actuelle de protéger le climat pour la génération à venir !

L'Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) évalue entre 1,4 et 5,8 °C (voir graphique p. 5) l'augmentation moyenne de la température. Il faut réussir à maintenir cette hausse des températures dans la partie inférieure de ce pronostic, grâce à des efforts intensifs de protection du climat à l'échelle mondiale. Pour ce faire, Wolfgang Seiler estime que d'ici 2100, il faudra réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50% sur l'ensemble de la planète et de 80% dans les pays industrialisés par rapport à 1990. Sans quoi, il faudra s'attendre à des conséquences catastrophiques à l'échelle mondiale, bien plus graves que ce qu'on a connu jusqu'ici : fortes précipitations entraînant des inondations, ouragans et cyclones ravageant des régions entières, périodes de canicule et de sécheresse entraînant une extension des déserts, de mauvaises récoltes et l'effondrement des circuits économiques. Ce sont les pays du Sud qui en souffriront le plus. Il est donc indispensable de contrer ce changement climatique sur deux fronts. D'une part, il faut exploiter toutes les possibilités de protéger le climat. D'autre part, il est absolument nécessaire de continuer de développer des stratégies d'adaptation porteuses sur le plan écologique et économique.

Le climat de demain, notre but pour aujourd'hui

Des adaptations sont nécessaires dans de nombreux domaines : celui de la protection contre les crues,

celui des systèmes d'alerte, de l'agriculture, de la foresterie ou du tourisme. Cette évolution ne fait pas que des perdants. Un nouveau domaine d'activité s'ouvre par exemple pour l'agriculture et la foresterie avec la production de biomasse.

Toutefois, ces adaptations ont besoin de temps pour se faire. Comme de nombreuses mesures consistent en modifications des infrastructures, on doit commencer à les planifier dès aujourd'hui. Selon Wolfgang Seiler, des expériences montrent que les projets d'infrastructure prennent souvent 30 ans, de leur planification à leur achèvement. Pour pouvoir mieux maîtriser les conséquences du changement climatique dans 30 ans, nous devons agir aujourd'hui.

Des succès sont possibles dans la protection du climat

La protection du climat doit comprendre toute une série de mesures. Le plus grand potentiel réside dans les économies d'énergie. La modification des systèmes d'encouragement financiers est une méthode élégante qui a l'avantage de ne rien coûter à l'état. Beaucoup de lois, dispositions et règlements n'impliquent aujourd'hui aucune incitation à économiser l'énergie. Wolfgang Seiler voit notamment des potentiels de changement en Allemagne dans le droit du bail, la taxe sur les véhicules à moteur, le règlement en matière de protection thermique, le forfait d'élimina-

tion ou la réglementation relative aux honoraires des architectes et ingénieurs.

En outre, il est nécessaire de remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables et neutres sur le plan du CO₂. Cette adaptation est possible dans le contexte actuel, comme le montre l'exemple de la commune de Wildpoldsried, qui a fait l'objet d'une excursion lors de la Conférence annuelle de la CIPRA. Grâce à de nombreuses installations décentralisées - éoliennes, hydrauliques, solaires et à biogaz - cette commune produit 2.5 fois plus d'électricité qu'elle n'en consomme (voir aussi interview du maire de la commune dans le présent numéro).

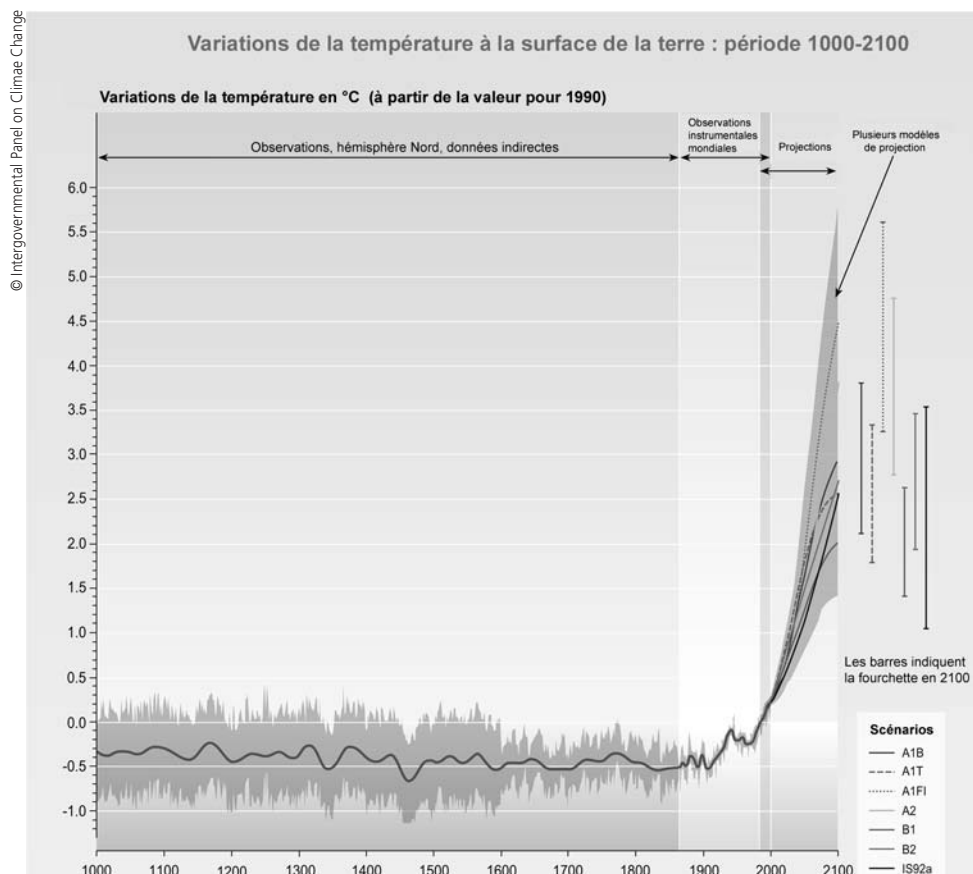
Les mesures de politique de l'environnement peuvent être très utiles, comme le prouvent les succès obtenus au niveau des pluies acides, des CFC, des eaux usées ou des déchets. «Toutes les conditions techniques sont réunies pour atteindre les objectifs de protection du climat que nous nous sommes fixés», selon Wolfgang Seiler. «Pourquoi n'aboutirions-nous pas aux mêmes succès dans le domaine du CO₂ ?»

Les actes de la Conférence annuelle 2006 de la CIPRA à Bad Hindelang/D paraîtront à l'automne 2006. Vous y trouverez d'autres exemples de bonne pratique concernant la protection du climat ainsi que des stratégies d'adaptation de l'aménagement du territoire et de l'économie touristique.

© CIPRA Allemagne, Andreas Gütthler



A la conférence annuelle de la CIPRA, environ 280 participants et participantes ont débattu des conséquences du changement climatique sur le tourisme et l'augmentation des dangers naturels dans les Alpes.



Source: Intergovernmental Panel on Climate Change. Publication: Climate change 2001 - Synthesis report. Graphique 9- 1b.

© www.alpenarchiv.de



Neige artificielle dans le domaine skiable d'Of-terschwang/D. Dans quelques décennies, les domaines skiabiles situés à moins de 1500 m ne pourront plus guère assurer leur enneigement, même avec des canons.

Climat et aménagement du territoire

Les conséquences du changement climatique sont mesurables, ses dommages économiques en partie chiffrables. On a plus que jamais besoin de mesures de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. Mais l'aménagement du territoire met du temps à réagir. Des stratégies d'adaptation réussies ont été présentées lors de la Conférence annuelle de la CIPRA.



Le réchauffement climatique va entraîner une augmentation des dangers naturels.

Lave torrentielle à Pietratagliata/Frioul/I, le 24.6.1996.

Les glaciers fondent, l'ampleur des catastrophes naturelles et leur nombre sont en augmentation, les coulées de boue et les inondations en font notamment partie. «Les catastrophes naturelles sont des catastrophes culturelles», a souligné la Prof. Helga Kromp-Kolb, climatologue à l'Institut de météorologie de l'Université de Vienne. «Je ne me fais pas de soucis pour les Alpes mais pour les hommes et les femmes qui y vivent. Il s'agit vraiment de notre milieu de vie».

L'aménagement du territoire doit réagir aux dangers naturels

Il est important de réagir à cette augmentation des dangers naturels sous l'angle de l'aménagement du territoire. Il y a lieu, par exemple, d'assainir les forêts de protection, de renforcer la protection contre les inondations. Il faut redonner plus de place aux cours d'eau, les revitaliser et laisser libres de constructions les zones inondables proches des rives.

Puisqu'on constate une concurrence croissante autour d'un petit nombre de surfaces à l'abri des dangers naturels alpins, l'aménagement du territoire doit développer de nouveaux modèles d'habitat économisant le sol et élaborer des plans de zones de dangers.

Processus de planification novateurs

Exemple : Protection durable contre les inondations

La commune de Samedan, en Haute-Engadine, a réalisé en 2004 un projet durable de protection contre les inondations qui s'est achevé par la revitalisation de la zone alluviale de Cristansains. Berit Junker, de l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (FNP/WSL), en Suisse, a étudié de nouvelles formes de prise de décisions sur la base de cet exemple : selon lui, les facteurs de succès pour la réalisation d'un concept durable résident dans l'intégration des groupes d'intérêts concernés et dans la forte collaboration de la population à l'aide de mesures de participation. Ces mesures ont finalement amené un retournement d'opinion et une approbation du projet par la population. Christine Jurt, du FNP/WSL, a souligné l'importance pour les négociations d'avoir à l'esprit que les acteurs concernés percevaient différemment les dangers naturels. Avoir la conscience des différents points de vue sociaux, économiques, écologiques et psychologiques des personnes concernées revêt une importance décisive pour obtenir une meilleure communication et de meilleures chances de trouver de nouvelles solutions.

Exemple : River Basin Agenda/D

Dans le cadre du projet «River Basin Agenda» du Ministère d'Etat bavarois pour l'environnement, la santé et la protection des consommateurs, une importance particulière a également été accordée au cours du processus de planification à l'intégration du plus grand nombre possible d'acteurs tels que les services spécialisés, les communes, les représentants d'intérêts divers, les personnes concernées. Sur 11 bassins versants modèles choisis dans l'Arc alpin - en Bavière, en France, en Italie, en Autriche, en Suisse et en Slovénie - les partenaires du projet ont expérimenté de nouvelles méthodes et stratégies de gestion. Selon le chef de projet Stefan Thums, une gestion moderne et intégrative des zones fluviales se caractérise d'abord par une analyse approfondie de la problématique, en plus de la planification et de la mise en œuvre de mesures.

Exemple : Plans de développement territorial/A

Les plans de développement territorial pour la gestion des eaux mis sur pied en Autriche sont d'excellents exemples d'une approche globale : on identifie les exigences spatiales relatives à la rivière ou au fleuve et les conflits d'utilisation qui en résultent. Dans le cadre d'un processus de planification participatif et interdisciplinaire, on recherche ensuite des solutions consensuelles pour une gestion durable des surfaces dans l'intérêt de la sécurité contre les crues. Par ce processus, on peut garantir à long terme la présence de zones inondables potentielles.

Exemple : concept de protection contre les inondations de la Linth/CH

Le canal de la Linth, en Suisse, a été construit il y a presque 200 ans entre Glaris et le lac de Zurich. Les inondations de 1999 et 2005 ont montré la nécessité de nouvelles mesures de protection contre les crues, d'autant plus que les événements météorologiques extrêmes augmentent en nombre et en intensité. L'ingénieur de la Linth Markus Jud a insisté sur le fait qu'il est possible d'obtenir une protection écologique contre les crues même avec un système de canalisations aménagé de manière artificielle, en élargissant le lit des cours d'eau. En outre, des mesures de revitalisation sont prévues sur les arrière-fossés du canal Escher et du canal de la Linth. Plusieurs restes de forêts alluviales dans le Linthband seront également revitalisés. Vera Neuhäuser, journaliste free-lance



Lave torrentielle à Tartano, Lombardie/I, en juillet 1987. Bilan: au moins neuf victimes.

Le secteur touristique n'a pas d'imagination ?

Fonte des glaciers, hivers moins enneigés, élévation de la limite d'enneigement - le tourisme d'hiver souffre déjà du changement climatique. La succession d'hivers pauvres en neige, en particulier, pourrait avoir des conséquences dramatiques pour la survie des stations. Faut-il dire adieu au tourisme d'hiver ? Le secteur touristique réagit sans faire preuve de beaucoup d'imagination.

S'équiper, à quel prix ?

En réaction aux hivers moins enneigés, l'économie touristique recourt à des installations d'enneigement coûteuses et dévoreuses d'énergie, avec le soutien toujours plus fréquent des pouvoirs publics. Les canons à neige sont censés résoudre le problème de l'enneigement. En 2002/03, l'Autriche a par exemple investi 128 millions d'euros dans des installations d'enneigement, soit quatre fois plus qu'en 1994/95, a expliqué le Dr. Christian Baumgartner, Secrétaire général de la Fédération internationale des Amis de la Nature.

Les canons à neige, une mauvaise solution pour le ministre bavarois de l'environnement

Même dans des domaines skiables situés en moyenne montagne, on investit beaucoup dans le développement des infrastructures de remontées mécaniques. Le ministre bavarois de l'environnement, le Dr. Werner Schnappauf, se montre aussi sceptique que Baumgartner (« nous construisons aujourd'hui les ruines de demain ») et la Prof. Helga Kromp-Kolb : cette évolution implique une concurrence toujours plus âpre pour un nombre de skieurs toujours moindre, ce qui n'est pas une solution, pour des raisons tant écologiques qu'économiques, a expliqué Schnappauf à la conférence de la CIPRA. « Avec l'élévation de la limite d'enneigement, l'augmentation des températures et la fréquence des pluies, les installations d'enneigement ne seront même plus rentables », a-t-il prévenu. Compte tenu également de la hausse des prix de l'énergie et du caractère limité des énergies fossiles, il s'agit là d'un combat perdu d'avance contre un ennemi trop puissant, le changement climatique.

Coopérer au lieu de se concurrencer

Il est donc capital que les communes mettent fin à cette compétition autour du ski a) en mettant sur pied des offres alternatives et b) en se profilant avec des offres et des projets communs à une région, a souligné le Dr. Stefan Köhler, président de CIPRA Allemagne. Schnappauf a aussi insisté sur la nécessité des coopérations et de la coordination entre communes. Il y a déjà des communes qui empruntent cette voie - et qui sont des précurseurs dans ce domaine. Le réseau de communes de l'Ökomodell Achenal e.V. a p. ex. mis sur pied un bus qui amène gratuitement les skieurs des communes de l'Achenal au domaine skiable de Hoch-Kössen. Les autres communes ont délibérément renoncé à développer leurs domaines ski-

ables situés à une altitude moindre et elles ont choisi de miser sur un tourisme doux, axé sur la découverte de la nature.

L'Achenal a une bonne raison de se préparer à des hivers peu enneigés. Pour l'instant, seules les pistes de ski situées à plus de 2000 mètres bénéficieraient d'une bonne garantie d'enneigement, selon Helga Kromp-Kolb. Couvrir certaines parties de glacier avec des toiles spéciales ne permet de ralentir la fonte que de manière ponctuelle.

Des alternatives au ski ?

La plupart des stations touristiques ne développent guère d'alternatives au tourisme du ski, bien qu'elles soient davantage conscientes du problème. Tel est le constat de Baumgartner. « On a besoin d'esprits visionnaires. Le secteur touristique pourrait devenir un trendsetter ». Au lieu de quoi, la plupart des régions des Alpes s'obstinent à n'investir que dans le ski. Une piste enneigée artificiellement avec des additifs chimiques au beau milieu d'un environnement gris-jaunâtre et dépourvu de neige - voilà à quoi ressemble l'avenir du tourisme d'hiver ?

On a besoin d'une économie touristique qui ne se contente pas de réagir mais qui agit. On peut citer encore d'autres exemples : il arrive que des prestataires cherchent à attirer les visiteurs avec de nouvelles stratégies de marketing pour des vacances « farniente » : « Nous avons quelque chose pour vous : rien ! ». On voit se développer les randonnées accompagnées en raquettes, comme le rappelle Baumgartner. Le golf sur glace, le trekking à dos d'âne ou de lama, les promenades en calèche montée sur des patins, les randonnées de nordic walking accompagnées et les offres liées à la culture et aux artisanats traditionnels représentent d'autres alternatives.

Selon le chroniqueur touristique Klaus Betz, les organisateurs de voyages ne tardent pas à « tourner le dos » aux stations qui perdent en attractivité faute de neige et qui ne peuvent pas proposer d'autres offres. « Aucun autre secteur que l'industrie du voyage ne peut ainsi déplacer autant de personnes en l'espace de quelques jours et lui donner de nouveaux objectifs. S'il y a un problème quelque part, la branche a la capacité de se tourner très rapidement vers un autre secteur, plus porteur. »

Vera Neuhäuser, journaliste free-lance



Skier à tout prix...



...ou chercher des alternatives ?

Un village bavarois mise sur une production décentralisée d'énergie renouvelable

L'une des excursions de la Conférence annuelle avait pour but la commune bavaroise de Wildpoldsried. Les 2600 habitants de ce «village de dimension modeste, mais conscient de sa valeur» consomment environ 6,725,000 kWh d'électricité par année. Mais ils en produisent eux-mêmes 2,5 fois plus à partir d'énergies renouvelables et de manière décentralisée. Barbara Frey a interviewé Arno Zengerle, le maire de Wildpoldsried, pour le CIPRA Info.



© Commune de Wildpoldsried

Arno Zengerle, le maire de la commune de Wildpoldsried/D.

CIPRA: Votre commune se soucie-t-elle aussi du changement climatique ?

ZENGERLE : Depuis 1999, nous connaissons presque chaque année des problèmes liés à de fortes précipitations. C'est pourquoi nous sommes en train de nous doter d'un bassin de retenue pour l'eau de pluie.

CIPRA : La commune de Wildpoldsried ne se contente pas de réagir mais elle s'efforce aussi de prévenir ce changement climatique.

ZENGERLE : Pour fixer du CO₂ à long terme, nous construisons nos bâtiments communaux en bois. Nous possédons le premier parking couvert en bois d'Allemagne et la première école construite par empilage de planches.

CIPRA : Wildpoldsried fait également œuvre exemplaire dans le domaine de la production d'énergie à partir de sources renouvelables.

ZENGERLE : Nous utilisons le plus grand éventail d'énergies renouvelables au niveau national, avec du vent, de l'eau, de la biomasse, du biogaz et de l'énergie solaire. Sur plus de 850 communes, nous occupons la 16ème place dans la ligue solaire, la «Solarbundesliga».

CIPRA : D'où vient votre motivation ?

ZENGERLE : D'une vision très conservatrice des choses: nous regardons quelles sont les énergies dont nous disposons chez nous et nous les utilisons.

CIPRA : Encore faut-il que cela soit rentable ...

ZENGERLE : Nous sommes ici dans la partie souabe de la Bavière. Les idéalistes purs et durs ne sont pas légion. On ne fait rien à perte. La loi sur l'injection d'énergie a donné un premier essor aux énergies renouvelables chez nous au début des années 1990. Auparavant, il n'était pas intéressant d'investir. Des agriculteurs regroupés autour de l'association «renergie» fondée alors se sont particulièrement engagés dans la promotion des énergies renouvelables.

CIPRA : Quelle est l'influence de l'administration sur ce boom ?

ZENGERLE : Nous orientons cet engagement. Cela a commencé en 1999, quand nous avons demandé à nos citoyens comment ils voyaient Wildpoldsried vingt ans plus tard. Des citoyens, des conseillers communaux et des aménagistes ont élaboré un plan cadre pour la localité sur la base des résultats de cette con-

sultation. Les énergies renouvelables y jouaient un rôle important, mais sans objectifs concrets. Un portail Internet a permis d'apprendre aux habitants de Wildpoldsried qui utilise telle ou telle énergie renouvelable. Le fait de savoir ce que font les autres a donné un nouvel essor aux énergies renouvelables.

CIPRA : Est-ce qu'on trouve plus de gens engagés sur le plan écologique à Wildpoldsried ?

ZENGERLE : Plus une localité est petite, plus le bénévolat y joue un rôle important. Par exemple, un habitant de Wildpoldsried organise chaque année un achat groupé d'installations photovoltaïques et solaires thermiques. Par l'intermédiaire de notre bulletin communal, nous invitons alors toutes les personnes intéressées à une réunion. Plus il y a de participants, meilleur marché sont les installations. En 2004, nous avons acheté pour trois millions d'euros d'installations photovoltaïques.

CIPRA : Participez-vous aussi à ce mouvement ?

ZENGERLE : Je possède chez moi une installation photovoltaïque et je me chauffe avec des plaquettes de bois. En outre, j'ai remis en service la centrale hydraulique qui se trouvait dans mon ancienne scierie. Je suis un vrai passionné de technique énergétique !

Barbara Frey, journaliste free-lance



© Commune de Wildpoldsried

Eolienne à Wildpoldsried.

Exemple livre blanc

Nouvelle politique pour les stations de l'Isère/F

Une grande partie des 26 stations de ski iséroises est particulièrement sensible aux effets du changement climatique. Face à ce constat, ainsi qu'au vieillissement des remontées mécaniques et à l'évolution des attentes des touristes, le Département de l'Isère a mis en place en 2003 une nouvelle politique de soutien financier, en faveur de la diversification de l'offre touristique dans les stations de moyenne montagne. Des « Contrats de développement diversifié » sont signés entre le Conseil général et les stations, comprenant une charte d'objectifs, un plan d'action et un dispositif d'évaluation.

A ce jour, sept contrats sont engagés sur les seize envisagés, comprenant presque toutes les stations iséroises. Sur ces premiers contrats, 55% du budget est consacré à la diversification des activités. Cela comprend en premier lieu l'amélioration de la qualité des offres existantes (hébergement, accueil...), le développement d'offres adaptées à la clientèle familiale, le démontage d'installations de ski obsolètes. La politique de diversification, bien qu'encore hésitante, permet une prise de conscience et une réflexi-

on sur la nécessaire diversification des activités des stations de moyenne montagne.

Mais la démarche du Conseil général soulève aussi des interrogations, notamment concernant la lourdeur de la procédure, l'insuffisance de l'enveloppe financière, la part non négligeable de financements encore consacrée aux équipements neige, la problématique de la gouvernance dans les stations et les besoins importants en ingénierie.

Avec leurs lumières et leurs ombres, les « Contrats de développement diversifiés » sont une piste qui permet de penser le développement touristique en montagne sous un angle plus durable.

Claire Simon, chargée de mission, CIPRA France



© A. van Limburg - Mountain Wilderness

Une installation touristique obsolète en Isère/F.

Convention alpine. Protocole Tourisme

Article 6:2. Les Parties contractantes engagent une politique durable qui renforce la compétitivité du tourisme alpin proche de la nature et apporte ainsi une contribution importante au développement socio-économique de l'espace alpin. Les mesures en faveur de l'innovation et de la diversification de l'offre seront privilégiées.

Exemple liste noire

Aménagement du territoire et inondations : hauts risques !

Après les inondations de 1999, de nombreuses discussions se sont tenues au Vorarlberg/A en vue de « tirer des leçons de la catastrophe ». En théorie, il est clair pour tout le monde que les cours d'eau ont besoin de plus d'espace et que l'aménagement du territoire constitue un instrument important pour la protection contre les crues, d'autant plus qu'on prévoit une augmentation du risque d'inondations à la suite du changement climatique. Bien souvent, il en va tout autrement dans la pratique : dans la zone industrielle de Bezau-Wilbinger, dans le Vorarlberg autrichien, plusieurs réaffectations ont été effectuées après 1999. Bien que l'économie hydraulique ait exprimé certaines réserves à plusieurs reprises, on a malgré tout reclassé des surfaces en zone industrielle et aménagé de nouveaux bâtiments d'exploitation. C'est précisément ce secteur qui a été gravement touché par les inondations d'août 2005 (voir photo).

Quelles en sont maintenant les conséquences ? Notamment la présence d'ouvrages de correction d'un autre temps, le long de la Bregenzerach et d'autres cours d'eau, car on n'a guère de surfaces à disposition. Et les maires souhaitent qu' « on puisse enfin réaffecter des terrains » - c'est du moins l'avis exprimé par le maire de Reuthe/A lors d'un débat public. La si-

tuation semble la même à Nenzing/A : la zone industrielle de Beschling, située le long de l'Ill, a subi des dommages importants. La plupart des affectations sont certes plus anciennes mais cette année encore, on a ouvert des surfaces supplémentaires de forêt alluviale, au mépris de la protection de la nature. L'aménagement du territoire implique toujours un équilibre entre différents intérêts. Cependant, les exigences d'un aménagement des eaux proche de la nature et d'une protection contre les crues par la prévention ont de la peine à s'imposer face à d'autres intérêts. De plus, lorsqu'on a subi des dommages, on travaille sous la pression et on n'a pas le temps de mener des débats de fond. Après chaque inondation, les cours d'eau restent donc un peu en rade.

Katharina Lins, du Service chargé de la protection de la nature au Vorarlberg/A



© Hellfried Niederl

Nouvel ouvrage de correction sur la Bregenzerach/A, juste en dessous de la zone industrielle.

Convention alpine. Protocole Aménagement du territoire et dév. durable

Article 9:3 (c). Les plans et/ou programmes d'aménagement du territoire et de développement durable comprennent, au niveau territorial le plus approprié et selon les situations spécifiques du territoire, notamment la définition des zones soumises aux risques naturels où les constructions et les équipements seront les plus possible évités.

Kyoto, c'est trop peu ...

La Convention alpine et ses protocoles d'application mentionnent à peine le changement climatique. Les Alpes auraient pourtant le potentiel nécessaire pour aller beaucoup plus loin que les exigences minimales du protocole de Kyoto. La CIPRA demande que les Alpes deviennent une région modèle pour la protection du climat.



© CIPRA International

Les Alpes sont riches en ressources naturelles...

Réd. Il n'est guère question du changement climatique dans la Convention alpine. La grande exception est le protocole Energie dont le préambule souligne déjà la nécessité de «réduire les émissions de gaz à effet de serre également dans l'espace alpin et respecter ainsi les engagements de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique». Ce protocole demande donc l'élaboration de conditions générales ainsi que des mesures concrètes concernant les économies d'énergie, la production, le transport, l'approvisionnement et l'utilisation de l'énergie, apportant une contribution à la protection de la population et de l'environnement, à la conservation des ressources ainsi qu'à la préservation du climat.

A l'article 5 du protocole, les parties contractantes s'engagent à promouvoir et à mettre en œuvre des concepts énergétiques et climatiques communaux et locaux. Selon l'art. 15, il s'agit également d'harmoniser la recherche sur les effets du changement climatique.

Une Résolution de la Convention alpine, une solution possible ?

Le programme de travail de la Conférence alpine pour 2005 à 2010 aborde les conséquences du changement climatique sur les Alpes comme destination touristique et ses impacts sur les ressources en eau et les dangers naturels. Concernant ce dernier thème, la Convention alpine a constitué un «groupe de travail dangers naturels» qui ne s'occupe toutefois pas en priorité du changement climatique.

Le ministre autrichien de l'environnement, Josef Pröll, a promis il y a un an de «mettre les conséquences du changement climatique sur les régions alpines à l'ordre du jour» durant la présidence autrichienne de la Convention alpine - en 2005 et 2006. J. Pröll souhaite maintenant soumettre une résolution à l'approbation des ministres de l'environnement pour la 9ème Conférence alpine, prévue en novembre 2006.

Les Alpes peuvent faire plus

Ce projet de résolution évoque des stratégies d'adaptation et de prévention. Il demande également que la plate-forme Dangers naturels de la Convention alpine s'intéresse aux impacts du changement climatique et qu'un groupe de travail à mettre encore en place examine les conséquences du changement climatique pour les ressources en eau dans les Alpes.

Tout cela est fort bien, mais il ne s'agit que de travaux

préparatoires. Les délégués de la CIPRA ont adopté une résolution dans le cadre de la Conférence annuelle. Ils y demandent plus que de nouvelles études sur les impacts du changement climatique et l'échange approfondi d'exemples de bonne pratique, bien qu'ils reconnaissent l'importance de telles activités. Mais c'est un fait qu'il serait temps de faire davantage.

Les Alpes, une région modèle

La CIPRA demande, en plus de stratégies d'adaptation au changement climatique, que les Alpes se profilent comme une région modèle sur le plan de la protection du climat. Il est établi que les objectifs définis dans le protocole de Kyoto ne sont de loin pas suffisants pour résoudre le problème du changement climatique. Les Alpes auraient le potentiel nécessaire pour aller beaucoup plus loin que Kyoto :

- Les Alpes sont une région riche par rapport à l'ensemble de la planète. On peut se permettre ici de prendre des mesures d'économie d'énergie financièrement intéressantes à moyen terme.

- Le savoir-faire existe. Par exemple dans le domaine de la construction de maisons qui ne nécessitent presque pas d'énergie pour le chauffage : la CIPRA a montré dans le projet climalp à quel point les potentiels sont énormes dans les Alpes.

- Les ressources sont là : en utilisant leurs énergies renouvelables, les Alpes pourraient se libérer largement de leur dépendance à l'égard du pétrole. Où trouve-t-on par exemple autant de forêts que dans les Alpes ? Où le soleil brille-t-il aussi longtemps en hiver et avec autant d'intensité grâce à l'absence de brouillard.

La foi dans un idéal

Mais concevoir les Alpes comme une région modèle sur le plan climatique ne peut se concilier avec un complexe d'infériorité. Il faut donc être conscient de sa valeur et croire à un idéal. Il y a des gens qui réunissent ces qualités dans les Alpes.

La Convention alpine, sur le plan étatique, ainsi que des ONG comme la CIPRA et ses organisations membres, au niveau de la société, ont le potentiel et le savoir-faire nécessaires pour concrétiser ensemble cet idéal. La Convention alpine devrait élaborer dans ce but un calendrier et un plan de mesures.

*Texte de la Résolution de la CIPRA sur www.cipra.org
=> Positions de la CIPRA*



© CIPRA International

... et en savoirs pour un développement tourné vers l'avenir

Diffuser des savoirs, mettre des personnes en réseau

«Avenir dans les Alpes» entre dans sa phase de mise en œuvre. La récolte des savoirs du projet «Avenir dans les Alpes» de la CIPRA est maintenant terminée. L'application des savoirs alpins dans des communes et des entreprises et sous forme de manifestations a déjà commencé.

Réd. Tous les savoirs réunis et traités pendant des mois par une quarantaine d'expertes et d'experts de tous les pays alpins durant la première phase alpKnowhow du projet, sont maintenant disponibles en ligne sur www.cipra.org/zukunft. Un rapport de travail, des exemples de bonne pratique et des publications sont proposés en anglais sur chacun des thèmes traités : Valeur ajoutée régionale, Capacité d'action sociale, Espaces protégés, Mobilité touristique, pendulaire et des loisirs, Nouvelles formes de prise de décisions, Politiques et instruments. Un rapport de synthèse résume les conclusions, les recommandations et les énoncés principaux sur les six thèmes et tire un bilan. La prochaine édition du CIPRA Info sera consacrée à la présentation des exemples, conclusions et recommandations issus de la phase alpKnowhow d'«Avenir dans les Alpes».

Des expertes et experts se regroupent en réseaux

Mais la phase alpKnowhow du projet n'a pas seulement apporté les résultats que l'on peut découvrir et télécharger sur le site Internet. Elle a aussi contribué à créer de nouveaux contacts entre les expert-e-s. Les réseaux entre personnes se sont étendus et l'on a posé les premières pierres de coopérations à long terme. Le travail sur les thèmes d'«Avenir dans les Alpes» au sein de petites équipes internationales constituées par la CIPRA a nécessité l'aplanissement de quelques difficultés. On a surmonté les barrières linguistiques et culturelles, convenu de méthodes de travail et trouvé des moyens d'organiser efficacement le travail des équipes.

Transfert de savoirs dans le cadre de workshops et d'excursions

L'équipe du projet se concentre maintenant sur la partie alpService, qui consiste en la mise en œuvre et la transmission des savoirs recueillis. Les workshops vont constituer un élément essentiel de cette phase du projet prévue de 2006 à 2007. Le groupe-cible auquel s'adressent ces workshops est constitué des acteurs et actrices travaillant dans le cadre de la gestion régionale, de la planification, des ONG, des organisations gouvernementales et d'autres organisations. Ces personnes doivent bénéficier des savoirs réunis dans alpKnowhow. Les workshops seront organisés dans des régions frontalières en collaboration avec des institutions et ils sont conçus de façon à pou-

voir être organisés dans d'autres régions, de manière répétée. Ils comprendront une partie «introduction» plus théorique, une partie «excursion» plus pratique et une partie interactive permettant d'approfondir et de lancer un débat sur le long terme sur le thème abordé. Des documents détaillés seront fournis dans les différentes langues des Alpes lors de chaque workshop et lors des excursions.

Autre produit clef d'alpService : le 3ème Rapport sur l'état des Alpes, basé sur les résultats des recherches d'alpKnowhow. Un vaste travail de communication et d'information contribuera également à diffuser les résultats d'alpKnowhow. Le nouveau dépliant du projet, des posters relatifs aux six thèmes et le site Internet du projet constituent d'autres instruments d'information.

Mise en œuvre des savoirs alpins dans des communes et des entreprises

Durant sa première phase, «Avenir dans les Alpes» a déjà débouché sur deux grands projets internationaux: DYNALP² (voir article paru dans le dernier CIPRA Info) et NENA. Ces projets appartiennent à la partie alpPerformance, dans laquelle les résultats d'«Avenir dans les Alpes» sont mis en œuvre par les actrices et acteurs dans les régions.

La CIPRA et neuf autres partenaires de tous les pays alpins réunis dans le projet INTERREG IIIB NENA (Network Enterprise Alps) se sont fixés pour objectif de développer un réseau alpin de petites et moyennes entreprises et de promouvoir ainsi des établissements à caractère industriel et/ou commercial axés sur la durabilité. Pour la CIPRA, le projet NENA marque le début d'une coopération accrue avec l'économie. La CIPRA apportera à NENA ses compétences dans le domaine de la mise en réseau internationale et des relations publiques. Le projet NENA a été accepté à la fin février par le programme Interreg IIIB de l'Union européenne et doté d'un budget de 2,38 millions d'euros. Il durera jusqu'en février 2008.

Mine de savoirs alpKnowhow :

www.cipra.org/zukunft

DYNALP² : www.alpenallianz.org/dynalp

NENA : <http://nena.telesis.at/>

© CIPRA International



L'équipe d'«Avenir dans les Alpes» met à disposition des savoirs...

© Kempodium e.V.



... qui contribuent à amener plus de durabilité dans la pratique.

Merci, Michel Revaz!



Michel Revaz



Giuseppe Falbo



Claire Simon

En 1995, alors qu'il venait de terminer ses études d'ingénieur forestier, Michel Revaz, qui est originaire de la partie francophone du Valais/CH, a été engagé au siège de CIPRA International à Schaan en qualité de stagiaire. Il a apporté la preuve de ses multiples capacités en organisant la conférence annuelle 1995 de la CIPRA à Triesenberg/FL. Il a ainsi été nommé directeur adjoint de CIPRA International en 1996. Michel a occupé ce poste pendant presque 10 ans, faisant montre d'un grand investissement personnel. Pendant tout ce temps, il a pour ainsi dire joué pour la CIPRA le rôle de trait d'union avec la partie romane des Alpes.

Michel Revaz a quitté la CIPRA au printemps 2006. Nous le remercions de son engagement en faveur de la CIPRA pendant toutes ces années et lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière ! A la suite du départ de Michel Revaz et en raison du nombre croissant de projets réalisés par la CIPRA, deux nouveaux postes ont été créés au bureau de Schaan. Pour éviter qu'il devienne un bureau purement germanophone, nous avons cherché des personnes de langue maternelle française ou italienne. Avec succès !

En juin de cette année, Giuseppe Falbo de Poschiavo /CH, a commencé à travailler à la CIPRA en qualité de responsable des médias, communicateur et édifica-

teur de réseau. Giuseppe Falbo est âgé de 34 ans, il est de langue maternelle italienne mais il parle également très bien l'allemand, le français et l'anglais. Il a étudié la politologie à Berne et Berlin, avec l'écologie en seconde branche. Il a acquis une expérience des relations publiques auprès du WWF et des services du parlement suisse à Berne.

A l'automne de cette année, la Française Claire Simon viendra également renforcer l'équipe de CIPRA International. Née au Cameroun, Claire Simon maîtrise l'allemand aussi bien que ses deux langues maternelles, le français et l'anglais. Elle parle également un peu l'espagnol, le népalais et le malgache. Elle a fait des études en aménagement du territoire et développement durable dans plusieurs universités françaises et allemandes.

Claire Simon est chargée de mission auprès de CIPRA France depuis 2004. A CIPRA International, elle s'occupera de différents projets et coordonnera en particulier les activités de la CIPRA pour le réseau de communes «Alliance dans les Alpes».

Dès l'automne 2006, treize personnes, dont trois stagiaires, travailleront ainsi pour CIPRA International au Liechtenstein, ce qui représentera un total de 1160 % de places de travail.



CIPRA Info est publié avec l'aide financière de la Aage V. Jensen Charity Foundation, Vaduz (FL).

IMPRESSUM

Bulletin d'information de la CIPRA-
Publication trimestrielle

Redaction (Réd.): Andreas Götz, Aurelia Ullrich, CIPRA International. Autres auteurs/auteures: Dominik Siegrist, Thomas Frey, Vera Neuhäuser, Claire Simon, Katharina Lins – Coordination: Sandra Lugbull – Traductions: Fabienne Juilland, Nataša Leskovic Uršič, Carlo Gubetti, Christine Breuss – Reproduction avec mention de la source – Imprimé sur papier recyclé – Versions française, italienne, allemande et slovène – Layout: Sandra Lugbull, Paul Neururer – Tirage: 11.300 ex. – Impression: Gutenberg AG, Schaan/FL

CIPRA International, Im Bertscha 22, FL-9494 Schaan,
Tel. 00423 237 40 30, Fax. 00423 237 40 31, international@cipra.org, www.cipra.org, www.alpmedia.net

comités régionaux:

CIPRA Allemagne, Heinrichgasse 8, D-87435 Kempten/Allgäu,
Tel.: 0049 831 52 09 501, Fax: 0049 831 18 024, info@cipra.de, www.cipra.de

CIPRA France, 5, Place Bir Hakeim, F-38000 Grenoble
Tel.: 0033 476 48 17 46, Fax: 0033 476 48 17 46, france@cipra.org

CIPRA Italia, c/o Pro Natura, Via Pastrengo 13, I-10128 Torino ä
Tel.: 0039 011 54 86 26, Fax: 0039 011 503 155, italia@cipra.org

CIPRA Liechtenstein, c/o LGU, Im Bertscha 22, FL-9494 Schaan
Tel.: 00423 232 52 62, Fax: 00423 237 40 31, info@lgu.li, www.lgu.li

CIPRA Österreich, c/o Umweltdachverband, Alserstrasse 21/1/5, A-1080 Wien
Tel.: 0043 1 401 13 36, Fax: 0043 1 401 13 50,
info@cipra.at, www.cipra.at

CIPRA Schweiz, Hohlstrasse 489, CH-8048 Zürich
Tel.: 0041 44 431 27 30, Fax: 0041 44 430 19 33, cipra@cipra.ch, www.cipra.ch

CIPRA Slovenija, Večna pot 2, SI-1000 Ljubljana, Tel.: 00386 1 200 78 00 (int. 209),
cipra@gozdis.si, www.cipra.si

Représentation régionale:

CIPRA Südtirol, c/o Dachv. f. Natur- u. Umweltschutz, Kornpl. 10, I-39100 Bozen
Tel.: 0039 0471 97 37 00, Fax: 0039 0471 97 67 55, info@umwelt.bz.it, www.umwelt.bz.it

Membre associé:

Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGA), Keuchenushof 15, NL-5631 NG Eindhoven,
Tel.: 0031 40 281 47 84, nmga@bergsport.com, www.nmga.bergsport.com

Adressberichtigungen nach A1, Nr. 552, melden.
Zutreffendes durchkreuzen – Marquer ce qui convient
Porre una crocette secondo il caso

Wegsperrung: Nachsendefrist Délai de réexpédition expiré Traslocato: Termine di spedizione scaduto	Adressa imperficiente indirizzò insufficiente	Un- bekannt Inconnu Scono- sciuto	Nicht- abgeholt Non nel- Non ritirato	Angehänsel venueigert Refusé Respiro	Gestorben Décédé Deceduto
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------	-----------------------------------------------	---------------------------------------------------	-----------------------------------------------	---------------------------------